

## INTRODUCTION

La réalisation du Corpus des inscriptions latines d'Albanie a une longue histoire. Deux archéologues et historiens albanais, Hasan Ceka et Skender Anamali avaient rassemblé les inscriptions d'Albanie, en prenant en compte celles qui étaient connues et celles qui étaient inédites afin d'en faire un inventaire exhaustif, après la publication, en 1961, d'un premier catalogue en langue albanaise composé de 27 inscriptions inédites, dans le *Buletin i Universitetit Shtetëror të Tiranës*, série *Shkencaat Shoqërore*<sup>1</sup>, sous le titre *Mbishkrime latine të pabotueme te Shqipnisë* avec un résumé en langue française intitulé *Inscriptions latines inédites en Albanie*. Ce corpus a été considérablement développé puisqu'il comporte 283 inscriptions et introduit, avec les inscriptions mentionnées au *CIL III*, les inscriptions publiées dans d'autres recueils et des inscriptions inédites. Les conservateurs des musées d'Albanie avaient mis leurs collections à la disposition de ces deux chercheurs. Le corpus a été revu et complété par Skender Anamali qui a donné de cet inventaire une version en langue française. C'est à la suite d'un accord entre l'Institut d'archéologie de Tirana, représenté par Skender Anamali, et l'École française de Rome, dirigée par Claude Nicolet, accord que Pierre Cabanes, alors directeur de la mission franco-albanaise d'archéologie, contribua à réaliser, que la décision fut prise d'éditer ce corpus dans la Collection de l'École française de Rome après qu'une révision et un complément en aient été assurés par l'intermédiaire d'É. Deniaux. C'est d'abord aux deux collègues albanais, aujourd'hui disparus, que s'adressent mes remerciements pour le travail considérable qu'ils ont accompli dans des conditions souvent difficiles et à ceux qui les ont aidé dans leur tâche. Skender Anamali fut le guide du premier séjour que j'ai accompli en Albanie en compagnie de P. Cabanes et je garde un excellent souvenir de ce voyage à la fin duquel il me confia la publication d'une inscription inédite de Butrint, présentée en annexe dans ce volume. Les directeurs de l'École

<sup>1</sup> Cette publication sera citée dans sa forme abrégée *BUSHT*, 1961, p. 103-134.

de Rome qui ont succédé à Claude Nicolet, André Vauchez et Michel Gras, les directeurs des études d'histoire ancienne de l'École de Rome, Catherine Virlovet, Stéphane Verger, Yann Rivière, le directeur des publications, François-Charles Uginet, son successeur Richard Figuiet et son collaborateur Franco Bruni, ont soutenu ce projet et m'ont généreusement accueillie à Rome à plusieurs reprises. Qu'ils soient ici tous vivement remerciés, ainsi que Dominique Mulliez, directeur de l'École française d'Athènes qui m'a permis de compléter mes recherches à l'École française d'Athènes. Mes remerciements s'adressent aussi aux directeurs successifs de l'Institut d'archéologie de Tirana, D. Budinaku et M. Korkuti qui m'ont donné toutes les autorisations nécessaires afin de pouvoir vérifier sur place le plus grand nombre d'inscriptions possibles, ainsi qu'à Shpresa Gjongecaj, actuelle directrice de l'Institut d'archéologie, dont l'aide et les conseils m'ont été très utiles. Mes travaux ont été accomplis dans le cadre de la mission franco-albanaise d'archéologie et je remercie vivement ses directeurs successifs, Pierre Cabanes et Jean-Luc Lamboley pour leur accueil et leur aide précieuse lors de cette tâche de révision. Je souhaite aussi exprimer ici toute ma gratitude à l'égard de François Quantin, membre de la mission franco-albanaise d'archéologie, d'Iris Pojani, directrice du centre de recherche pour l'archéologie albanaise à Tirana, ainsi que de Jean-Pierre Sodini, Richard Hodges, Neritan Ceka, Faik Drini, Hafrim Hoti, Skender Muçaj, Bashkim Vrekaj, Vangjel Dimo, et tous les archéologues albanais qui m'ont toujours bien accueillie. Pour la révision de ce corpus, j'ai souvent sollicité la science épigraphique de Monique Dondin Payre. Je la remercie vivement ici pour ses avis toujours précieux, ainsi que Ségolène Demougin, Pierre Cosme, Xavier Dupuis et Philippe Moreau.

Le corpus rassemblé par Sk. Anamali et H. Ceka comporte 283 titres; il reprend toutes les inscriptions de l'inventaire publié dans *BUSHT* 1961, et ajoute un bon nombre d'inscriptions récentes, Certaines sont restées inédites. D'autres, inédites alors, ont été publiées depuis dans la revue *Iliria*. Le Corpus des inscriptions albanaises (abrégé en *CIA*) ne s'attache ni à l'*instrumentum domesticum*, ni aux inscriptions tardives. Nous avons observé que l'œuvre de Victorinos, qui reconstruisit les murailles de Byllis à l'époque où l'autorité byzantine y fut restaurée avec Justinien, n'avait pas été mentionnée à propos de la ville. Pourtant Sk. Anamali avait lui-même publié cette belle inscription grecque<sup>2</sup>. L'*instrumentum domesticum* n'a jamais

<sup>2</sup> Sur cette inscription, cf. S. Anamali, *Monumentet* 1, 1987, p. 63-69, avec le commentaire de D. Feissel, «L'architecte Viktorinos et les fortifications de Justi-

été pris en compte. Par exemple, dans l'ensemble des inscriptions latines de Byllis, une des inscriptions publiées par N. Ceka dans *Iliria*<sup>3</sup> est exclue du *CIA*.

Le classement de ces inscriptions respecte l'ordre initial voulu par les auteurs du *CIA*. Il m'a semblé utile d'ajouter un court appendice de deux inscriptions à ces 283 inscriptions pour permettre au lecteur d'avoir une vision plus complète de l'épigraphie albanaise récente. Le milliaire de Caracalla d'Apollonia, l'inscription municipale de Buthrote, que j'avais publiés dans d'autres ouvrages, ont été ajoutés. Dans ce corpus, un bon nombre d'inscriptions sont associées à d'excellentes photos en noir et blanc réalisées par le photographe de l'Institut d'archéologie de Tirana pour le *CIA*. Certaines sont d'autant plus précieuses que ces inscriptions sont aujourd'hui perdues. C'est souvent la seule base de travail accessible quand l'inscription a disparu; c'est elle qui permet parfois de proposer de nouvelles hypothèses de lecture quand il est impossible de revoir la pierre. La photo ne donne parfois qu'une partie tronquée de l'inscription; déjà incomplète sur la photo des auteurs du *CIA*, elle peut aussi avoir été brisée postérieurement. J'ai complété l'ensemble en intégrant les photos que j'avais pu prendre à l'occasion des voyages effectués en Albanie ainsi que des photos qui m'avaient été données par des membres de la mission franco-albanaise d'archéologie qui sont ici très vivement remerciés. Je remercie aussi Monsieur le conservateur des Antiquités gréco-romaines du Louvre qui a bien voulu me transmettre la photographie de deux inscriptions qui se trouvent dans les réserves du Louvre.

Le corpus réalisé par Sk. Anamali et H. Ceka prend appui sur des publications anciennes dont les références ont été vérifiées et parfois complétées. J'ai jugé utile d'indiquer systématiquement l'existence d'une figure, dessin ou photo, dans ces publications anciennes, car ce sont aussi ces illustrations qui permettent de contrôler ou de rectifier une lecture, en particulier lorsque le document a été perdu. J'ai ajouté un certain nombre des dessins anciens ou de photocopies de photos anciennes à l'ensemble de photographies initiales du *CIA*.

nien dans les provinces balkaniques», *Bul. Soc. Nat. Ant. France*, 1988, p. 136-146. Sur Byllis à l'époque chrétienne, cf. les communications de Sk. Muçaj, J.-P. Sodi ni, P. Chevallier au 4<sup>e</sup> Colloque international, *L'Illyrie et l'Épire dans l'Antiquité*, éd. P. Cabanes et J.-L. Lamboley, Grenoble-Paris, 2004, p. 417-461, ainsi que celles de M. Haxhimihali, «Byllis et sa région à la lumière des sources écrites du VI<sup>e</sup>», IV<sup>e</sup> Colloque international, *L'Illyrie et l'Épire dans l'Antiquité*, op. cit. p. 463-466.

<sup>3</sup> Cf. *Iliria* 2, 1987, p. 105, n<sup>o</sup> 64, trouvée sur un cratère de bronze, elle porte l'inscription : «*Aur(eliae) Atticillae C(ai)f(iliae) / Anchimachi*».

Une des principales difficultés de la relecture de ces inscriptions tenait à l'impossibilité de voir certains documents étudiés. Les vitrines du nouveau musée de Dürres et les réserves auxquelles j'ai pu avoir accès ne m'ont pas permis de revoir toutes les inscriptions recensées par le *CIA* dans cette ville dans laquelle ces documents épigraphiques sont les plus nombreux. C'est ainsi, par exemple, que l'inscription de L. Domitius Sarcinator associée à une belle représentation figurée des défunts qui était visible dans l'ancien musée ne l'est plus (*CIA* 111). Les photographies constituent donc un témoignage irremplaçable pour un bon nombre de pierres inscrites. La nécessité de préserver les sites archéologiques albanais a entraîné le déplacement de certaines inscriptions. Les pierres gravées de Byllis, que leurs dimensions rendaient transportables, ont été entreposées dans les réserves du musée d'Apollonia. Les inscriptions indiquées comme étant conservées au musée de Fieri ne sont pas toutes visibles. Il m'a été impossible de voir les inscriptions d'Elbasan. J'ai mentionné enfin dans les notices le cas des inscriptions inédites, perdues et dont aucune figure ne subsiste, signalant ainsi l'impossibilité de contrôler la première lecture. Je suis très reconnaissante à l'égard de P. Cabanes, qui a accepté de réaliser pour moi des estampages et de me confier des estampages anciens. À ces remerciements, j'associe F. Drini, qui a fait pour moi l'estampage d'une inscription des réserves du musée de Tirana et S. Shpuza, qui a bien voulu revoir la liste des sites albanais dans lesquels se trouvent des inscriptions, ainsi que J. Robert, cartographe du département de géographie de Nanterre qui m'a permis de réaliser la carte de l'Albanie.

L'histoire de l'Illyrie du Sud et de l'Épire des confins septentrionaux (l'Albanie d'aujourd'hui) est celle d'un espace de rencontres de peuples, aux limites de deux mondes, celui qui parle grec et celui qui parle latin. Comme l'a montré P. Cabanes, dans son livre *L'Épire de la mort de Pyrrhos à la conquête romaine* (272-167), Paris, 1976, ce territoire est situé au contact des terres habitées par les Grecs et de celles qui sont habitées par les Illyriens, liées au monde de l'*ethnos* qui rassemble plusieurs communautés villageoises se fédérant en vastes ensembles, les *koina*. Toutes les races du pourtour méditerranéen se croisent sur les routes maritimes de l'Adriatique et de la mer ionienne. L'histoire de l'Adriatique de l'époque antique à l'époque contemporaine a bien montré l'importance de cet axe vital pour les communications entre l'Orient et l'Occident. La maîtrise de la mer à l'entrée du canal d'Ortrante est une des clés des communications vers l'Orient et du contrôle des itinéraires qui mènent à la côte dalmate, aux voies du Nord de l'Europe, ainsi qu'aux routes maritimes qui conduisent

vers les côtes de la Sicile et celles de l'Afrique<sup>4</sup>. Les hommes avaient conscience que cette zone permettait une communauté d'échanges et de rencontres. Le thème exploité par Plaute dans la comédie des *Ménechmes* est, sur ce point, particulièrement évocateur. Le prologue de cette comédie évoque, en effet, l'histoire d'un marchand de Syracuse qui avait deux jumeaux. Il en embarqua un avec lui en partant pour son commerce sur un navire à Tarente, alors que l'autre était resté à Syracuse, mais ce jeune homme se perdit dans la foule et fut emmené par un marchand qui rentrait dans son pays, à Epidamne (nom ancien de Dyrrachium)<sup>5</sup>. Ainsi sont associées trois villes, Epidamne, Tarente, Syracuse, dans cette communauté d'échanges commerciaux et culturels.

Les Grecs avaient établi très tôt des colonies sur la côte orientale de la mer adriatique; Epidamne fut créée par Corinthe et par Corcyre en 627 av. J.-C., et Apollonia, à l'embouchure du fleuve Aoos, vraisemblablement une génération après. Les Romains intervinrent contre les pirates illyriens dès la fin du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et établirent, à partir de 228, un protectorat sur une bande de terre qui leur servit de point d'appui lors des expéditions contre le roi de Macédoine. Ils imposèrent leur domination à tout le territoire après la victoire de Paul-Émile sur le roi de Macédoine Persée en 168. Après la période des guerres de Macédoine et la conquête de la Grèce par Rome, les conflits de la fin de la République n'épargnèrent pas cette côte. La période des Guerres Civiles mit tout particulièrement en évidence l'importance de la côte de l'Albanie actuelle dans le contrôle des relations entre l'Occident et l'Orient romain. L'Adriatique et la mer ionienne devinrent les éléments d'une communication indispensable entre les différentes parties de l'Empire. Un partage du monde fut établi entre Octave et Antoine en 40 av. J.-C. La ville de Scodra au Nord de l'Albanie d'aujourd'hui, l'ancienne capitale du roi Genthios au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., en marqua la limite<sup>6</sup>.

La période de la colonisation romaine est la dernière grande phase d'apport de population sur le territoire de l'Albanie antique. L'époque de la dictature de César et celle du triumvirat furent des moments privilégiés de la réalisation de vastes projets de fondations coloniales. La localisation des projets césariens réalisés permet de montrer la cohérence de ceux-ci qui visaient à contrôler aussi les axes de communication, Dyrrachium, Byllis, Buthrotum sont les colonies fondées sur le territoire de l'Albanie d'aujourd'hui qui fut in-

<sup>4</sup> Cf. É. Deniaux éd., *Le Canal d'Otrante et la Méditerranée antique et médiévale*, colloque Nanterre, 2000, Bari, 2005.

<sup>5</sup> Plaute, *Ménechmes*, 15, 70.

<sup>6</sup> Sur le règne de Genthios, cf. P. Cabanes, *Les Illyriens de Bardylis à Genthios, IV<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècles av. J.-C.*, Paris, 1988, p. 311-323.

clus, sous Trajan, dans la province d'Épire nouvellement créée. Ces mouvements de population entraînent des milliers de gens de l'autre côté de l'Adriatique. À l'époque de César, il avait été prévu que des civils seraient associés aux distributions de terres. Mais l'installation d'anciens soldats démobilisés était devenue une des préoccupations les plus importantes de la République finissante<sup>7</sup>. Ils furent donc privilégiés. Cependant des civils furent associés aux militaires. Dion Cassius affirme<sup>8</sup> qu'Octave chassa les populations italiennes qui avaient soutenu Antoine, il offrit à ses soldats leurs villes et leurs territoires. En compensation, il donna pour nouvelle résidence à la plupart d'entre eux Dyrrachium, Philippes et d'autres terres. Des Italiens s'installèrent aussi vraisemblablement dans les deux autres colonies fondées sur ce territoire, Byllis et Buthrotum, et transformèrent le peuplement de cette région.

L'essor que les recherches archéologiques ont connu en Albanie après la seconde guerre mondiale a amené une augmentation considérable du nombre des documents épigraphiques. Les inscriptions découvertes au cours des quarante dernières années et celles mises au jour auparavant étaient dispersées dans différentes publications, souvent inaccessibles; elles avaient rendu nécessaire leur classement dans un recueil spécifique, le corpus des inscriptions latines d'Albanie que nous présentons au lecteur.

Les premiers renseignements concernant les inscriptions trouvées en Albanie ont été identifiés par le voyageur italien Cyriaque d'Ancône qui a visité, entre 1418 et 1435, la côte albanaise de Lezha à Butrint. La description de certains sites d'Albanie a été entreprise par des voyageurs du XIX<sup>e</sup> siècle, Pouqueville et Leake. Le consul de France auprès d'Ali Pacha de Jannina, F. C. H. L. Pouqueville a laissé d'intéressantes pages sur plusieurs sites d'Albanie dans son *Voyage de la Grèce*, 2 et 3, Paris, 1826. Il identifia notamment le site de Byllis à Gradista, et s'intéressa au site d'Apollonia<sup>9</sup>. Une seule source antique fait mention de la colonie romaine de Byllis<sup>10</sup>. C'est la lecture d'une grandiose inscription rupestre, située près d'une porte de l'enceinte de la ville antique de Byllis, qui avait permis l'identifi-

<sup>7</sup> En mars 44, les soldats qui s'assemblaient sur les places de la ville de Rome en attendant leur affectation dans une colonie constituaient un groupe de pression si important qu'un des premiers senatus consultes votés après l'assassinat de César à l'instigation du consul Antoine, confirma les distributions de terres décidées par César Appien *B.C.*, 2, 17, 120.

<sup>8</sup> Dion Cassius, 51, 4, 6.

<sup>9</sup> Cf. p. 340-341 et p. 354-360.

<sup>10</sup> Cf. Pline, *N.H.*, 4, 10.

cation de celle-ci. L'inscription que lut Pouqueville retrace la carrière militaire et les bienfaits d'un individu qui exerça des fonctions équestres à l'époque de Marc-Aurèle. Elle mentionne la *colonia Byllidensis*, à l'occasion des travaux entrepris par M. Valerius Lollianus pour rendre carrossable une route, ainsi que la construction de ponts sur les rives et le lit du fleuve Argya (qui est peut-être le torrent Povlies)<sup>11</sup>. W. M. Leake visita ensuite la région; il décrit le site de Byllis après celui d'Apollonia<sup>12</sup>. Gautier de Glaubry fit ensuite une nouvelle lecture de l'inscription rupestre qui figure au *CIL* III, 600 (= *CIA* 178) et en informa Théodore Mommsen, comme en témoigne la lettre qui a été conservée dans le *Bulletin de Correspondance archéologique* de 1863<sup>13</sup>.

Une mission française, celle de L. Heuzey et H. Daumet, est venue ensuite sur le territoire de l'Albanie d'aujourd'hui. La publication qui a suivi leur voyage, *Mission archéologique de Macédoine*, Paris, 1876, a permis la mise au jour d'un certain nombre d'inscriptions trouvées à Durrës et dans les villes proches, Kavajë et Elbasan. Ce premier groupe d'inscriptions latines a constitué une part de l'inventaire réalisé pour le troisième tome du *Corpus Inscriptionum Latinarum* paru en 1873. Dans le supplément publié en 1902, quelques inscriptions, provenant surtout de Durrës, ont été ajoutées. Elles provenaient surtout de l'article paru en 1893 dans *Archäologische Epigraphische Mitteilungen aus Österreich – Ungarn* de Vienne, paru en 1893<sup>14</sup>. Il s'agissait d'une publication non signée ou plutôt signée DR (directeur de la rédaction), c'est à dire É. Bormann qui, comme il l'indiquait dans son introduction, avait repris des inscriptions inédites relevées par les épigraphistes Forscheimer d'Aix la Chapelle et Exmer de Vienne.

Au début de ce siècle, l'archéologue autrichien C. Patsch a publié, dans son livre *Das Sandschak Berat in Albanien, Kaiserliche Akademie der Wissenschaften, Schriften der Balkankommission*, Antiquarische Abteilung, Vienne, 1904, une série d'inscriptions latines provenant aussi de la zone de Vlora et de Fieri (pour l'essentiel, des sites d'Amantia, Byllis et la côte d'Acrocéaunie). Le même auteur a fait paraître en 1926 dans le *Jahreshefte Österreichische-Ärchäologische Institut* de Vienne, toutes les inscriptions rassemblées alors au musée archéologique de Tirana sous le titre : «Aus dem Albanischen National Museum»<sup>15</sup>. Pendant la première guerre mondiale,

<sup>11</sup> *CIL* III, 600 = *CIA* 178. Il est indiqué que la route conduit *per Astacias* : «*via publica qua a colonia Byllidensium per Astacias ducit*».

<sup>12</sup> Cf. *Travels in Northern Greece*, 1, Londres, 1835, p. 374-376.

<sup>13</sup> Cf. p. 263-264.

<sup>14</sup> Cf. XVI, 2, 1893, p. 245-247.

<sup>15</sup> Cf. *J.Ö.A.I.* XXIII, 1926, col. 209-230.

deux archéologues autrichiens, C. Praschniker et A. Schober, ont recueilli un certain nombre d'inscriptions latines trouvées dans les régions de la plaine côtière, de Koplík jusqu'à la Vjosa, en passant par les villes de Lezha, Dürres, Elbasan : *Archäologische Forschungen in Albanien und Montenegro*, Vienne, 1919. En 1921, C. Praschniker a inclus dans son étude archéologique *Muzakhia und Malakstra, Archäologische Untersuchungen in Mittelalbanien*<sup>16</sup>, l'épigraphie de ces deux régions.

L'œuvre de L. M. Ugolini a été récemment étudiée par O. Gilkes : «L. M. Ugolini and the Italian Archaeological Mission to Albania», *The Theatre at Butrint, L. M. Ugolini's excavations at Butrint (1928-1932)*<sup>17</sup>. Les inscriptions découvertes par la mission archéologique italienne de Butrint ont été publiées partiellement dans un petit recueil fait par l'un des membres de cette mission, A. de Franciscis, en 1941, «Iscrizioni di Butrinto»<sup>18</sup>, alors qu'un bon nombre avait été édité dans le volume *L'Acropoli di Butrinto*, troisième volume de la série *Albania antica* réalisée par L.M. Ugolini, à Rome en 1941. Le volume 1 de L. M. Ugolini, *Albania antica*, 1, *Ricerche archeologiche*, Rome, 1927, contenait aussi un appendice épigraphique<sup>19</sup>. Quelques inscriptions mises au jour dans la décennie 1920-1930 avaient été portées à la connaissance du public par l'épigraphiste français A. Bruhl par l'intermédiaire de la revue *Albania*, publication de la mission archéologique française en Albanie<sup>20</sup>. Il faut mentionner également l'article de B. Saria<sup>21</sup>, qui a rendu publiques des inscriptions latines découvertes à Dürres, expédiées ensuite à Belgrade, ainsi que A. Betz, élève de C. Patsch, qui a fait paraître dans la même revue, une inscription latine découverte à Elbasan, carrière d'un militaire romain aujourd'hui recensée dans le *CIA* (*CIA* 153) avec un commentaire détaillé sous le titre «Eine neue Inschrift aus Elbasan in Albanien»<sup>22</sup>.

En 1943, P. C. Sestieri a rassemblé pour la première fois dans un recueil bilingue, *Iscrizioni latine d'Albania*, *Studi e testi*, serie II, *Archeologica*, n° 1, 1943, paru en italien et en albanais, des inscriptions latines découvertes sur le territoire de l'Albanie, déjà publiées ou inédites. Depuis la fin de la guerre, d'autres inscriptions ont été mises au jour; certaines ont fait l'objet d'une édition, réalisée par

<sup>16</sup> *J.Ö.A.I.* 21-22, col. 5-223.

<sup>17</sup> Dans la collection *Albania antica IV*, suppt. 35, British School at Athens, 2003, p. 3-21.

<sup>18</sup> *Rendiconti della Accademia d'archeologia di Butrinto*, 21, 1941, p. 275-290. A. de Franciscis fut plus tard surintendant de la région de Naples.

<sup>19</sup> Cf. p. 189 sq.

<sup>20</sup> Cf. *Albania* 5, 1935, p. 91-96.

<sup>21</sup> Cf. *J.Ö.A.I.* XXIII, 1926, col. 240-246.

<sup>22</sup> Cf. *J.Ö.A.I.* XXX, 1937, col. 101-107.

H. Ceka et Sk. Anamali dans le *Buletin i Universitetit Shtetëror të Tiranës*, série *Shkenecat Shogërore* de 1961 dont nous avons parlé. Dans un article consacré à «La branche sud de la *via Egnatia*»<sup>23</sup>, H.Ceka avait publié des inscriptions gravées sur des bornes milliaires de ce secteur. En 1962 et dans les années qui ont suivi, V. Toçi a fait paraître<sup>24</sup> de nouvelles inscriptions découvertes à Dürres. N. Ceka a publié en 1987, dans la revue *Iliria*<sup>25</sup>, des inscriptions nouvellement découvertes sur le site de Byllis et dans ses environs sous le titre *Mbishkrime byline*, en albanais avec un résumé en langue française. Les auteurs du *CIA* avaient introduit en outre dans leur recueil quelques inscriptions inédites récemment mises au jour; certaines ont été publiées depuis la réalisation de leur corpus dans la revue *Iliria*<sup>26</sup>.

La recension des inscriptions latines d'Albanie montre une grande concentration de celles-ci dans la plus importante des colonies romaines, Dyrrachium, mais un nombre plus réduit dans les autres cités, même dans celles qui ont le statut de colonie, comme Byllis et Buthrotum. En outre, les inscriptions latines découvertes en Albanie sont souvent géographiquement limitées à quelques régions. Les principaux centres de leur diffusion ont été indiqués dans une carte jointe au corpus. Il est possible de constater que celles-ci proviennent essentiellement de cités transformées en colonies romaines à savoir Dyrrachium (Dürres), Byllis (Gradista), Buthrotum (Butrint), ainsi que de Lissus (Lezha) et Scodra (Shkodra). Lissus était, à l'époque de César, un *conventus civium romanorum* et devint plus tard, sans doute, un *municipe*. Lissus avait été une des principales forteresses du royaume illyrien que les Romains avaient combattu. Le traité que les Romains signèrent avec les Illyriens en 228 interdisait la navigation de leurs bateaux au Sud de cette ville, à l'exception de deux bâtiments non armés<sup>27</sup>. Les Romains s'installèrent sur le site de Lissus à une date que nous ne connaissons pas; à l'époque des guerres civiles, Lissus servit de base stratégique<sup>28</sup>. C'est

<sup>23</sup> *Monumentet* 2, 1971, p. 25-35.

<sup>24</sup> Dans la revue, *BUSHT* 16, 2, 1962, p. 70-136 et dans *Studia Albanica*, 1965, 2, p. 49-99.

<sup>25</sup> Cf. *Iliria* 2, 1987, p. 49-121.

<sup>26</sup> Sous le titre «Inscriptions latines de Dyrrachium», *Iliria* 1-2, 1991, p. 269-274.

<sup>27</sup> Cf. Polybe, 2, 12, 1-3. Lors de la première guerre de Macédoine, le roi Philippe V s'empara de la ville (Polybe, 8, 13-14; sur cette expédition, cf. P. Cabanes, *op. cit.*, p. 254. Cf. aussi P. Cabanes, *op. cit.* p. 287, sur le roi Genthios à Lissus).

<sup>28</sup> Sur Lissus à l'époque de la guerre entre César et Pompée, cf. César, *B.C.*, 3, 26, 4; 28, 1 et 2; 29, 1 et 3; 40, 5; 42, 4; 78, 4. Sur Lissus, *oppidum* romain, cf. Pline, *N.H.*, 3, 144.

vraisemblablement avant la dictature de César que les murs de la forteresse furent consolidés. César signale que le *conventus civium romanorum* avait obtenu de lui le contrôle de la place qu'il avait fait fortifier, vraisemblablement à l'époque de son proconsulat en Illyricum : « *conventus civium Romanorum, qui Lissum obtinebant, quod oppidum iis antea Caesar adtribuerat muniendumque curaverat* »<sup>29</sup>, A l'époque des Guerres Civiles, des magistrats, les *duumviri quinquennales*, restaurèrent les fortifications sous l'autorité du sénat local. Des décrets des décurions sont mentionnés dans les inscriptions (CIA 22, 23, 24). C'est la raison pour laquelle il est généralement affirmé que la ville était devenue un *municipe* romain. Les inscriptions de Lissus qui évoquent la réfection des murs et des tours de l'enceinte de la ville accomplie par des magistrats municipaux sont précoces. L'un des magistrats municipaux est un affranchi de César qui porte un *cognomen* grec, C. Iulius Meges.

Les inscriptions provenant de Scodra, ancien centre de l'État illyrien du III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et capitale du roi Genthios, sont peu nombreuses. Le statut de la ville de Scodra n'est pas bien attesté; il est difficile de savoir à quel moment elle est devenue une colonie. En effet, la ville de Scodra apparaît dans Pline, *H.N.* 3, 144 comme un *oppidum civium romanorum* et c'est une inscription fragmentaire du *CIL* III, 12695 qui mentionne un *[p]on[t(ifex)] in col[lonia] Sc[o]dr[a]*. Dans la partie nord et nord-est de l'Albanie, outre Shkodra et ses environs (les villages de Drishti, Vau i Dejës, Melgushë, et le *castrum* de Vig), on a découvert des inscriptions latines près des voies principales, au village de Kalldrun près de la petite ville de Kopti au bord du lac de Scodra, où l'on situe Cinna, centre des Cinnabres illyriens, station sur la route Scodra – Salona. Les autres localités où l'on a découvert des inscriptions latines sont Margegaj (région de Tropojë), et Bushat (région de Kukës) où se trouvait un *castrum* romain situé près de la voie Lissus-Naissus.

La ville de Dyrrachium a donné le nombre le plus important d'inscriptions latines. En incluant la ville et son arrière-pays, nous avons presque la moitié des inscriptions du corpus qui a été recensée. Scampa (Elbasan) était au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, un *vicus* dépendant de la colonie de Dyrrachium. La découverte d'une intéressante inscription mentionnant des *convicani Scampenses* avait attiré l'attention depuis longtemps<sup>30</sup>. À Scampa et le long de la *via Egnatia* qui passait près de cette station importante, un certain nombre d'inscriptions latines a été mis au jour, attestant que les habitants ci-

<sup>29</sup> Cf. César, *B.C.*, 29, 1 et 3, 40 (sur la résistance des citoyens romains du *conventus* et des troupes envoyées par César pour y tenir garnison).

<sup>30</sup> O. Betz, *J.Ö.A.I.* 1937, col. 101-108 = *A.É.* 1937, 10.

toyens romains de ce *vicus* étaient inscrits dans la même tribu que celle de Dyrrachium, la tribu Aemilia. D'autres inscriptions ont été découvertes au nord de Dürres, dans la zone côtière de Kavajë et dans quelques villages de la région de Tirana, à l'Est de Dürres, où se trouvait une partie du territoire rural de la cité. L'installation des colons romains sur ce territoire, autrefois habité par les Parthiniens illyriens, fait suite aux dévastations de la guerre qui opposa Pompée à César au cours des années 49-48. Dyrrachium avait été une cité libre<sup>31</sup>, mais c'est dans cette ville que Pompée établit son quartier général et la ville dut subir un apport de population nouvelle. Sur la fondation de la colonie de Dyrrachium, notre principale source documentaire est Dion Cassius<sup>32</sup>. L'histoire du peuplement de Dyrrachium est connue par cet auteur qui affirme que, pour donner des terres à ses vétérans, Octave offrit à ses soldats les territoires de plusieurs villes d'Italie mais que, devenu Auguste, il amena des colons italiens dépossédés de leurs terres au profit de ses vétérans sur le site de Dyrrachium. Les inscriptions latines de Dyrrachium le confirment en montrant un grand nombre de gentilices d'origine italienne.

Au nombre des zones ayant fourni des inscriptions latines, il faut remarquer celle qui appartenait à la colonie romaine de Byllis<sup>33</sup>. Les découvertes récentes confirment l'existence du statut colonial qu'attestait déjà une première inscription datant de l'époque antonine. Byllis est une colonie fondée à l'intérieur des terres, sur la rive droite de l'Aoos, aujourd'hui la Vjosa. L'ancienne cité est située sur la colline de Gradista, à plus de 500 mètres de hauteur. Son site domine le village de Hekal, non loin de la ville de Ballsh. Une immense enceinte faite de murs d'époques diverses entoure encore l'espace de la cité. Le site abandonné de la ville de Byllis est surtout célèbre aujourd'hui par ses monuments paléochrétiens. Cinq importantes basiliques du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. y ont, en effet, été retrouvées<sup>34</sup>. Une seule source antique, Pline, fait allusion à la colonie de

<sup>31</sup> Cf. Cicéron, *Fam.* 14, 1, 7. Elle était alors dans la clientèle de Cicéron, cf. É. Deniaux, «Cicéron et la protection des cités de l'Illyrie du Sud et de l'Épire», *Iliria* 2, 1988, p. 143-155.

<sup>32</sup> Cf. Dion Cassius, 51, 4, 6; cf. aussi Pline, 3, 23, 14.

<sup>33</sup> Ce territoire était autrefois indépendant. Sur l'organisation du koinon des Bylliones, cf. P. Cabanes, *L'Épire de la mort de Pyrrhos à la conquête romaine (272-167)*, *op. cit.*, p. 384.

<sup>34</sup> Quatre ont été trouvées à l'intérieur de l'enceinte de la cité et une à l'extérieur. Sur Byllis à l'époque chrétienne, cf. les communications de Sk. Muçaj, J.-P. Sodini, P. Chevallier au 4<sup>e</sup> Colloque international *L'Illyrie et l'Épire dans l'Antiquité*, éd. P. Cabanes et J.-L. Lamboley, Grenoble-Paris, 2004, p. 417-461, citées *supra*.

Byllis<sup>35</sup>. On ne connaît d'elle aucune monnaie. Le site de la colonie romaine a longtemps posé des problèmes de localisation. La cité avait été identifiée dans les années 1820 par Pouqueville<sup>36</sup> grâce à la lecture de la grande inscription rupestre dont nous avons parlé. La *colonia Byllidensis* y était mentionnée ainsi que les travaux entrepris par M. Valerius Lollianus pour rendre carrossable une route qui partait de la cité.

Dans l'Antiquité, le site d'Apollonia, qui se trouve aujourd'hui loin de la mer, était doté d'un port à l'embouchure de l'Aoos. La colonie romaine de Byllis, fondée à l'intérieur des terres pour contrôler l'accès au cours inférieur de l'Aoos, fut un élément d'une stratégie de surveillance de la zone proche de la confluence de l'Aoos et du Drino, carrefour de communication important à toutes les époques. Le roi de Macédoine Philippe V avait voulu interdire aux Romains toute progression vers l'Est en s'installant dans les gorges de l'Aoos, et c'est dans la zone des défilés de l'Aoos qu'avait lieu en 199 une bataille célèbre entre Philippe V de Macédoine et T. Quinctius Flaminius<sup>37</sup>. Nous savons par ailleurs que, quelques années plus tard, Hannibal avait conseillé à Antiochos et à ses alliés de placer leur flotte devant Corcyre et d'installer leurs troupes de terre sur le territoire de Byllis pour interdire aux Romains l'élargissement d'une tête de pont en Illyrie méridionale<sup>38</sup>.

La colonie romaine fut fondée à l'époque d'Auguste. Une inscription mentionne le nom de l'empereur Auguste qui fit peut-être don à la cité de son enceinte de murs (*CIA* 184). Le statut de la colonie, attesté déjà par l'inscription rupestre du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., apparaît sur une plaque de calcaire mutilée, trouvée dans la basilique paléochrétienne B de Byllis. Le nom grec du dédicant ainsi que la forme de l'inscription attestent du caractère précoce de cette inscription dans laquelle un habitant de Byllis, qui porte un nom grec, Lycotas, fait une dédicace à Asclepios et à la Colonie (*CIA* 195).

Une autre inscription très fragmentaire mentionnait aussi la colonie ainsi que peut-être un des patrons de celle-ci, un evergète qui aurait construit un établissement de bains. Cette plaque de marbre très mutilée avait aussi été trouvée dans la basilique paléochrétienne B de Byllis (*CIA* 191). Nous ne savons pas dans quelle tribu étaient

<sup>35</sup> Cf. Pline, *N.H.*, 4, 10 et 4, 35.

<sup>36</sup> Cf. *supra* Pouqueville, *Voyage de la Grèce*, Paris, 1826, livre 3. Cf. aussi Leake, *Travels in Northern Greece*, 1, p. 35 et 376.

<sup>37</sup> Cf. Tite-Live, 32, 11, 1. Charops, avec une partie importante des Epirotes était venu en aide au consul au consul romain en envoyant un berger chargé de guider ses troupes par des sentiers de montagne jusque sur les arrières des Macédoniens, cf. P. Cabanes, *L'Épire de la mort de Pyrrhos à la conquête romaine (272-167)*, p. 272.

<sup>38</sup> Cf. Tite-Live, 36, 7, 18-19 et cf. P. Cabanes, *op. cit.*, p. 281.

inscrits les habitants de la colonie de Byllis. Il est vraisemblable que la colonie avait été inscrite dans la tribu Quirina, qui est celle du généreux évergète qui fit carrière dans l'ordre équestre et aida à la reconstruction d'une route, mais une inscription récente mentionne une dédicace à Vespasien réalisée par un individu appelé T. Terentius Aquila, appartenant à la tribu Aemilia, qui est celle de Dyrrachium, dont la famille est connue dans cette cité (CIA 192). Peut-être s'agissait-il d'un homme originaire de Dyrrachium, installé à Byllis. Avec les nouvelles inscriptions mises au jour par N. Ceka, c'est la vie municipale de la cité qui apparaît avec ses institutions traditionnelles. L'inscription rupestre évoquait un décret des décurions. Deux dédicaces impériales, l'une à L. Aelius Caesar (CIA 189), l'autre à Antonin (CIA 190), mentionnent des décrets des décurions, ainsi qu'une base de statue qui fait référence à une construction réalisée *ex decreto decurionum* par deux magistrats quinquennaux<sup>39</sup>.

Le nombre des inscriptions retrouvées dans la ville et dans les agglomérations rurales environnantes n'est cependant pas très important. Les inscriptions identifiées dans la zone des villes actuelles de Fieri, Vlora, Tepelenë, peuvent-elles se rapporter aux terroirs ruraux de la colonie? À Amantia, cité construite sur le site occupé aujourd'hui par le village de Ploça, autrefois état indépendant<sup>40</sup>, cité sur le statut de laquelle on hésite<sup>41</sup>, nous n'avons qu'une inscription bilingue de la fin du II<sup>e</sup> siècle ou du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.; elle suggère l'existence d'institutions municipales puisqu'il est fait mention d'une décision officielle de la cité concernant une taxation de blé, avec un décret des décurions (CIA 218).

Le site d'Apollonia n'a donné que peu d'inscriptions latines. Apollonia devint le quartier général de César lors de la guerre entre César et Pompée. En 49, alors que Pompée tenait une grande partie de la côte épirote et le grand port de Dyrrachium, César avait réussi difficilement à faire traverser son armée sur la côte de l'Albanie actuelle au tout début du mois de janvier 48. Il débarqua en plein hiver sur la côte de l'Albanie d'aujourd'hui alors que la mer était fermée et le passage maritime était bien gardé<sup>42</sup>. César aborda à Palaeste, à la

<sup>39</sup> É. Deniaux, «L'épigraphie de la colonie romaine de Byllis à l'époque augustéenne», *Rencontres franco-italiennes d'épigraphie augustéenne latine*, Macerata, G. Paci éd., 2007, p. 115-128. Le nom d'un des deux magistrats a été martelé.

<sup>40</sup> Cf. Cabanes, *op. cit.* p. 384-385. Sur Amantia, cf. César, *B.C.*, 3, 40 (associée à Byllis).

<sup>41</sup> Cf. Pline, *H.N.*, 4, 35, évoque les «*liberi Amantini*».

<sup>42</sup> Cf. César, *B.C.*, 3, 6. Il avait alors conseillé à ses soldats de «laisser sans regrets en Italie leurs esclaves et leurs bagages, de s'embarquer sans rien d'encombrant...de mettre dans la victoire ...toute leur espérance». Sur les difficultés traversées et le contrôle de la mer à cette époque, cf. É. Deniaux, «La traversée de

pointe Sud des Monts Acrocérauniens, à égale distance de Corcyre, tenue par Bibulus, qui commandait la flotte de Pompée et d'Oricum, ville contrôlée par Torquatus, un lieutenant de Pompée. Il attaqua Oricum. Très rapidement ensuite il fit d'Apollonia le centre de ses activités. C'est la raison pour laquelle Apollonia devint une ville libre alors que Dyrrachium, qui avait accueilli la quartier général de Pompée, fut sanctionnée par la création d'une colonie. La ville était une des plus grandes villes de la côte adriatique. Cicéron<sup>43</sup> la qualifiait d'*urbs magna et gravis*. C'est là que César conseilla à Octave de résider en 45, pour achever ses études et pour s'entraîner dans l'art de la guerre, alors que César avait eu le projet de lui confier la tête de sa campagne contre les Parthes<sup>44</sup>. Pendant son séjour dans cette capitale intellectuelle, Octave était accompagné d'Agrippa, et il eut pour maître d'éloquence Apollodore de Pergame<sup>45</sup>. Apollonia devint une cité libre grâce à Octave qui lui accorda aussi une immunité fiscale, en signe de reconnaissance<sup>46</sup>.

Les habitants d'Apollonia s'exprimaient habituellement en grec. La langue latine y est peu utilisée, cependant le *CIA* recense quelques inscriptions latines, de nature différente, funéraire et religieuse. À Apollonia, le latin est la langue du pouvoir, comme le montre la borne milliaire récemment retrouvée sur le site. Cette borne est datée de l'époque de l'empereur Caracalla, ce qui est un indice important de la réfection de la *via Egnatia* au début du III<sup>e</sup> siècle<sup>47</sup>.

Dans le sud du pays, quelques inscriptions latines ont été découvertes près de la forteresse de Paleokastra (région de Girokastra); l'une provient des fouilles de la forteresse de Paleokastra et apporte une documentation intéressante concernant le gouvernement des provinces d'Épire (*CIA* 230). Une autre est une inscription funéraire provenant de la nécropole du village de Sofratike (*CIA* 228), à proximité d'un site de ville antique, non entièrement fouillée, qui doit être celui de l'ancienne *Hadrianopolis*, ville d'Épire signalée par

l'Adriatique à la fin de la République : dangers de la mer et affrontements politiques», *Strutture portuali e rotte marittime nell'Adriatico di età romana, Antichità altoadriatiche* 46, Trieste, Rome, 2001, p. 89-100.

<sup>43</sup> Cf. Cicéron, *Phil.*, XI, 11, 26.

<sup>44</sup> Cf. Suétone, *Auguste*, 8, 2; Velleius Paterculus, 2, 59; Plutarque, *Brutus*, 22, 2; Appien, *B.C.*, 3, 9-10; Dion Cassius, 45, 3.

<sup>45</sup> Cf. Suétone, *Auguste*, 94 et 89.

<sup>46</sup> Cf. Nicolas de Damas, *Vie d'Auguste*, 17, 44, avec le commentaire de l'édition de B. Scardigli, *Vita di Augusto*, Florence, 1983, p. 122.

<sup>47</sup> Cf. É. Deniaux, «Découverte d'un nouveau milliaire de la *via Egnatia* à Apollonia (Albanie), *MEFRA* 111, 1, 1999, p. 167-189. Cette inscription a été ajoutée dans un appendice car elle a été trouvée postérieurement à la rédaction du corpus des inscriptions rassemblé par H. Ceka et Sk. Anamali.

Procope<sup>48</sup>, qui mentionnait que cette cité s'appelait désormais *Iustianopolis*.

Enfin, au sud du pays, sur le site de la colonie romaine de Buthrotum, un bon nombre d'inscriptions latines a été mis au jour. César avait voulu fonder une colonie à Buthrotum, sur la côte épirote, en face de l'île de Corcyre<sup>49</sup>. L'île de Corcyre, proche du canal d'Otrante, possède une position privilégiée sur la route maritime qui relie l'Orient à l'Occident. Pivot de la diplomatie internationale quand les Romains intervinrent dans l'espace adriatique, Corcyre fut un véritable centre de coordination des informations et de la transmission des ordres militaires lorsque Pompée y fixa son commandement naval de l'Adriatique. Pour lutter contre César, il avait mis M. Calpurnius Bibulus à la tête de l'importante flotte qu'il avait rassemblée avec Corcyre comme lieu de concentration de ses forces navales.

La cause immédiate de la fondation de la colonie est liée à la volonté de César de punir les habitants de Buthrote en prenant une partie de leurs terres afin de les distribuer à des colons à cause d'une taxe restée impayée. Une notation de César signale que celui-ci laissa une légion sur son territoire, mais rien ne suggère que les Buthrotiens aient mal reçu celle-ci<sup>50</sup>. Le dossier de la fondation de la colonie est un dossier complexe car, pour s'opposer à cette implantation sur le site de Buthrote, le protecteur de la cité, Atticus, mit en œuvre des moyens financiers considérables et utilisa les bonnes relations qu'entretenait son ami Cicéron avec les hommes alors au pouvoir à Rome. La présence d'Atticus en Epire remontait à l'année 68 av. J.-C.<sup>51</sup>. Ce chevalier romain appartenait à l'élite des propriétaires fonciers; il tirait profit d'un élevage spéculatif pratiqué sur une grande échelle<sup>52</sup>. Il était aussi le financier de la ville puisqu'il proposa à César d'avancer à la ville l'argent de la taxation césarienne pour éviter que le ville ne reçoive un établissement de colons<sup>53</sup>. Atticus fit en-

<sup>48</sup> Procope, *De aedif.*, IV, 1, 4, 36.

<sup>49</sup> Nous pouvons constater que, dans un texte de la *Guerre Civile* quand il est fait allusion à un déplacement de César avec une légion à Buthrote, la localisation de la cité en face de Corcyre est précisée : « *Caesar erat ad Buthrotum, oppositum Corcyrae* », César, *B.C.*, 3.16.

<sup>50</sup> Cf. César, *B.C.*, 3, 16 : « *Caesar eo tempore cum legione una profectus ad recipiendas ulteriores civitates et rem frumentariam expediendam, qua anguste utebatur, erat ad Buthrotum, oppositum Corcyrae* ».

<sup>51</sup> Cf. Cicéron, *Att.*, 1.5.7 et 2.6.2.

<sup>52</sup> Varron le classe dans le petit groupe des propriétaires fonciers d'Epire, les *Synepirotae*, qui interviennent dans le dialogue du livre 2 des *Res Rusticae*, spécialement dans la partie qui traite de l'élevage des bovins.

<sup>53</sup> Sur la taxe restée impayée que proposa de régler Atticus, cf. Cicéron, *Att.*, 16.16a, 3 (lettre à L. Plotius Plancus). Cf. É. Deniaux, « Atticus et l'Épire », *L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'antiquité*, éd. P. Cabanes, Clermont Ferrand, 1987, p. 245-254.

suite agir, par l'intermédiaire de Cicéron, un vaste réseau d'influence pour transformer la décision césarienne et obtenir que les colons s'installent ailleurs. Il semble qu'une première tentative de fondation échoua<sup>54</sup>. L'épigraphie nous informe sur l'organisation territoriale de la colonie. Deux inscriptions de Buthrote mentionnent l'existence de *magistri* de *vici*. La division de la ville de Rome en quartiers, les *vici*, contrôlés par des *magistri* qui veillaient à l'organisation des fêtes religieuses est antérieure à Auguste. En 7 av. J-C, une nouvelle structuration de l'espace urbain romain fut associée à un culte officiellement dédié à Auguste; les *Lares Augusti* se surimposèrent aux Lares attachés aux *vici*. Une dédicace aux Lares d'un *vicus* a été faite à Buthrote par un *magister* appelé Aulus Granius (CIA 264). L'absence du qualificatif «Auguste» pour ces Lares plaiderait pour une date précoce, antérieure à la fondation à Rome du culte des *Lares Augusti*. Ce même A. Granius, *magister* d'un *vicus*, est connu par une autre inscription portant une dédicace à Stata Mater, divinité qui avait une statue au Forum romain et qui jouissait d'une grande faveur populaire car elle était liée à Volcanus et à la lutte contre les incendies (CIA 265). Dans la colonie orientale la plus proche de Rome, ces inscriptions montrent une articulation de l'espace urbain proche de celle de Rome et l'existence de cultes civiques semblables à ceux de Rome. Dans la zone du gymnase de Butrint, qui est sans doute celle du forum de la colonie, a été découverte une inscription récemment publiée, dont le texte a été ajouté en annexe de ce corpus. Elle fait mention de noms de plusieurs membres du personnel administratif de la colonie ainsi que de deux magistrats de la cité dont l'un porte le nom du protecteur de la cité, T. Pomponius Atticus, devenu Q. Caecilius par adoption. Une inscription découverte dans des fouilles plus anciennes permet aussi d'évoquer la présence de L. Plotius Plancus, frère de L. Munatius Plancus, attesté par les sources littéraires comme le responsable de la fondation coloniale (CIA 238)<sup>55</sup>.

<sup>54</sup> Pour prévenir la spoliation des habitants de Buthrote, Atticus sollicite ses amis. Aux demandes pressantes d'Atticus, que nous n'avons pas conservées, répondent les lettres de Cicéron, qui enferment d'autres lettres, copies des recommandations que Cicéron envoyait pour son ami. Cicéron, qui décrit avec précision ses propres démarches, procède par allusion dans les demandes formulées dans les lettres de recommandation, ce qui ne rend pas la compréhension des éléments du dossier facile, cf. É. Deniaux, *op. cit., supra*. Cicéron tenta d'agir en s'adressant à César, aux consuls en exercice après la mort de César, au responsable de la fondation coloniale, L. Plotius Plancus et à ceux qui l'accompagnaient. Six lettres de recommandation, regroupées *Att.*, 16,16, ont été écrites par lui en juillet 44 pour tenter de modifier l'implantation coloniale.

<sup>55</sup> Cf. CIA 238 (Munatius).

Ce rapide inventaire serait incomplet s'il ne prenait pas en compte deux catégories d'inscriptions, les bornes milliaires et les inscriptions votives de la falaise de Grammata. Une série originale d'inscriptions est fournie par les inscriptions gravées sur la falaise de Grammata, dans la presqu'île d'Acrocéraunie-Karaburun; elles ne concernent pas la population autochtone mais des marins et des voyageurs étrangers qui s'y étaient temporairement réfugiés (CIA 222 à 226).

Au nombre des inscriptions latines d'Albanie, il est intéressant de constater la présence d'un certain nombre de bornes milliaires, utiles repères pour l'étude des voies et, particulièrement, de la *via Egnatia* qui existait depuis l'époque républicaine. L'étude de son tracé par les archéologues albanais est en cours<sup>56</sup>. Une importante *statio* de la branche sud de la *via Egnatia* avait été mise au jour avec un établissement de thermes, à proximité desquels avait été trouvée une inscription fragmentaire<sup>57</sup>. La borne la plus récemment mise au jour, la borne milliaire d'Apollonia, est publiée en annexe car elle ne faisait pas partie du corpus initial réalisé par H. Ceka et Sk. Anamali<sup>58</sup>. Elle permet de constater qu'à l'époque de Caracalla, la branche Sud de la *via Egnatia*, celle qui partait d'Apollonia, avait été refaite. La titulature impériale fournit en outre une indication précieuse, 217 ap. J-C, dernière année du règne de Caracalla. Celui-ci se trouvait alors en Orient et prévoyait sans doute de revenir à Rome par la voie terrestre jusqu'à Apollonia. Il n'en eut pas le temps puisqu'il mourut assassiné en 217. Nous pouvons noter aussi que des bornes jalonnent la route côtière Dyrrachium-Apollonia-Aulon, et que d'autres proviennent d'une route conduisant vers intérieur, d'Apollonia à Amantia et à *Hadrianopolis*, avec un embranchement conduisant à Butrint et à Phoiniké.

Si l'on s'intéresse à la date des plus anciennes inscriptions latines d'Albanie, on constate que celles-ci ne sont pas antérieures à l'époque de César. Les trois inscriptions latines trouvées dans les murs, les tours et les portes de la ville de Lissus remontent à l'époque de César, mais elles sont difficiles à dater avec précision (CIA

<sup>56</sup> Cf. M. G. Amore, L. Bejko, Y. Cerova et I. Gjipali, «*Via Egnatia* (Albania) Project : results of fieldwork 2002», *JRA*, 2003, p. 337-360; cf. aussi M. Fasolo, *La via Egnatia, 1, Da Apollonia e Dyrrachium ad Herakleia Lynkestidos*, Rome, 2003, 2<sup>e</sup> éd. 2005.

<sup>57</sup> Sur la route et les *stationes*, cf. H. Ceka, «La branche Sud de la *via Egnatia*», *Monumentet* 2, 1971, p. 25-35 et N. Ceka et L. Papajani, «Le nymphée et les thermes de la station *ad Quintum*», *Monumentet* 4, 1972, p. 29-59.

<sup>58</sup> Cf. É. Deniaux, *MEFRA* 111, 1, 1999, p. 167-189.

22, 23, 24). Une stèle funéraire remontant à la période de la guerre entre César et Pompée a aussi été découverte dans la localité de Qesarat (dans la région de Tepelenë). Elle fait mention d'un Publius Herennius, soldat de la VI<sup>e</sup> légion qui aurait pu combattre avec César (CIA 224). Dans les colonies romaines de Dyrrachium, Byllis, Buthrotum, les inscriptions latines remontent généralement aux premières années du règne d'Auguste, à l'époque où les premiers colons s'installèrent et où le latin devint la langue officielle. Dans la partie nord de l'Albanie, la situation est différente. Les plus tardives des inscriptions datant du IV<sup>e</sup> siècle sont les bornes milliaires, avec celle de l'empereur Julien (CIA 176). Il faut noter enfin l'intérêt de l'inscription trouvée dans les ruines de la forteresse de Paleokastrà qui donne les noms de deux gouverneurs des provinces d'*Epirus* et d'*Epirus vetus* de la fin du III<sup>e</sup> siècle et du début du IV<sup>e</sup> siècle inconnus jusqu'alors (CIA 230)<sup>59</sup>. Elle porte des indications concernant deux *praesides* des deux provinces d'Épire, Valerius Cassianus et Julius Lepidus, et permet sans doute de dater la construction du *castrum* de cette époque<sup>60</sup>.

La diversité des inscriptions latines trouvées en Albanie est remarquable. Les inscriptions trouvées à Dyrrachium et dans son arrière-pays forment l'ensemble le plus important et le plus varié de cet inventaire. Les inscriptions latines, et, particulièrement les funéraires, apportent des précisions sur la situation sociale des individus mentionnés, sur l'appartenance de certains à la citoyenneté romaine. L'ensemble des notables des cités, dont certains accédèrent à l'ordre équestre, apparaît avec les manifestations d'évergétisme de certains d'entre eux. Affranchis et esclaves sont largement représentés. À Dyrrachium, les affranchis formaient une partie importante de la population urbaine. Le corps des *Augustales*, en particulier, chargés du culte impérial, apparaît bien représenté. À Lissus, les affranchis ont semblé jouir d'une situation particulière à une époque précoce, puisque un des duumvirs chargés de la restauration des fortifications est un affranchi de César.

La nature des monuments funéraires, la richesse de leur décor, le matériau utilisé, fournissent des informations complémentaires que nous n'avons pu entièrement exploiter. La diversité des reliefs et des monuments funéraires est remarquable, ainsi que l'influence de Rome sur le décor qui conserve parfois des traces d'influence hellénistique, comme, par exemple, des colonnettes funéraires à inscriptions. La majeure partie des pierres funéraires gravées sont de

<sup>59</sup> A. Baçe, Iliria, 1981, p. 207-208 = A.É. 1984, 814-815.

<sup>60</sup> Ces inscriptions peuvent, en effet, être datées, l'une de 311-324, l'autre de 337.

simples stèles de forme rectangulaire. Certaines sont soigneusement exécutées, avec l'inscription dans un cadre mouluré, un ornement au-dessus de celle-ci ou bien l'épithaphe gravée dans un cadre à queue d'aronde. Quelques sarcophages ont été retrouvés, souvent brisés, avec des inscriptions incomplètes. Leur marbre avait été importé de Proconnèse et d'Assos. Une série de monuments funéraires de Dyrrachium est identifiable par la richesse de son décor et la qualité du matériau utilisé. Par leur structure architectonique, par la qualité du marbre importé, les autels de Dyrrachium forment un ensemble homogène. L'inscription funéraire est gravée sur la face avant à l'intérieur d'un cadre mouluré entouré de guirlandes et de différents éléments, en caractères élégants. Généralement, les faces latérales portent des figures en relief, des vases à libation, des patères, des coffrets, des cassettes, des miroirs, des peignes ainsi que divers ustensiles et des objets rituels.

Les inscriptions à caractère religieux permettent d'évoquer la multiplicité des dieux auxquels elles sont consacrées, dieux romains, dieux honorés dès l'époque hellénistique, mais aussi dieux orientaux. Le culte d'Asclépios, très important à l'époque hellénistique, s'est maintenu à Buthrotum; une dédicace faite par un homme portant un nom romain, A. Hirtuleius, le prouve (CIA 241). Mais il était aussi développé à Byllis; une inscription réalisée par un dédicant portant un nom grec en porte témoignage (CIA 195). Dans les colonies romaines, les colons ont importé des cultes imitant le modèle romain. Des inscriptions font mention de culte à Mercure (CIA 239), aux dieux Lares (CIA 264), à Stata Mater (CIA 265), à Minerve (CIA 78). À côté des dieux honorés dans la religion civique, nous trouvons d'autres divinités, tels les Castores (CIA 30) et Fortuna (CIA 171).

L'épigraphie latine d'Albanie est riche d'informations concernant la vie municipale et son fonctionnement, les manifestations de l'évergétisme des élites ainsi que l'existence de patronages officiels. Les hommages publics, avec la célébration des personnages importants dans la vie des colonies, ont donné lieu à une intéressante documentation. L'octroi de ces hommages, avec l'érection d'une statue portant sur son piédestal le texte de l'inscription qui nous est resté, était lié à une procédure civique. Un décret des décurions l'autorisait. Nous en avons de multiples témoignages. Le plus extraordinaire de ceux-ci a été exceptionnellement gravé à l'extérieur des murs de la cité avec l'accord du sénat local. C'est sur une des parois de la montagne qu'il avait fait creuser pour construire une route, sur une inscription large de plus de 3 mètres, qu'un chevalier romain originaire de Byllis fit retracer les étapes de sa riche carrière militaire et détailla l'ensemble des travaux d'aménagement accomplis en faveur de la colonie de Byllis (CIA 178).

Il n'existe pas d'inscription précoce honorant les premiers empereurs à Dyrrachium. À Byllis, en revanche, l'épigraphie montre le lien entre la colonie et le premier empereur Auguste. Mais elle permet aussi d'évoquer les relations de la cité avec d'autres empereurs. Les inscriptions romaines retrouvées à Butrint montrent la précocité des liens établis entre la colonie et la famille d'Auguste, avec, par exemple, une dédicace faite à Auguste par un magistrat municipal, A. Teidius (*CIA* 270). La découverte d'une inscription signalant une magistrature honoraire accordée à Germanicus est aussi révélatrice de ces liens. C'est en 12 ap. J-C, du vivant d'Auguste, que Germanicus fut choisi comme duumvir quinquennal par les habitants de la cité (*CIA* 275). L. Domitius Ahenobarbus devint patron de la colonie de Butrint à la même époque (*CIA* 275).

Je me suis efforcée de reprendre le commentaire des auteurs du *CIA* en le complétant, en particulier pour tout ce qui concernait les carrières romaines ainsi que les carrières municipales. Les auteurs du *CIA* proposaient souvent une date pour les inscriptions étudiées mais, quand la proposition de datation d'une inscription ne reposait pas sur des critères suffisants, elle a été abandonnée. Les commentaires des auteurs du *CIA* prenaient largement en compte les problèmes onomastiques, en s'attachant, en particulier, à montrer la richesse de l'origine illyrienne des noms mentionnés. J'ai tenté de développer leur enquête dans ce domaine afin de montrer quelle était la diversité culturelle qui s'exprimait ainsi et de nuancer aussi certaines de leurs conclusions. L'intérêt de l'étude des noms des individus comme composante d'une histoire culturelle a été mis en évidence depuis longtemps, particulièrement dans l'histoire de cette partie de la Méditerranée qui parlait grec et qui est devenue romaine. La latinisation n'a pas progressé de manière linéaire dans cette terre de pluriculturalisme. De larges projets scientifiques sont en cours de réalisation pour étudier l'histoire des noms romains dans les provinces de langue grecque. A. D. Rizakis et S. Zoumbaki (avec la collaboration de M. Kantirea) ont publié *Roman Peloponnese, I, Roman Personal Names in their Social Context*, Athènes, 2001, après le volume issu d'une première rencontre «Roman Onomastics in the Greek East, Social and Political aspects», *Proceedings of the international colloquium on Roman onomastics*, Athènes, 1993, publié en 1996, qui avait été édité par A. D. Rizakis. C'est dans ce volume que P. Cabanes avait fait une contribution sur «Les noms latins dans les inscriptions en langue grecque d'Epidaune-Dyrrachium, d'Apollonia et de Bouthrotos»<sup>61</sup>. En Albanie, les recherches

<sup>61</sup> *Op. cit.*, p. 89-99.

onomastiques ont été orientées vers la recension des éléments de l'héritage gréco-illyrien pour montrer l'importance de l'élément illyrien au sein de populations hellénisées. Les communications de la table ronde internationale de Clermont-Ferrand, « Grecs et Illyriens dans les inscriptions en langue grecque d'Epidaune-Dyrrhachion et d'Apollonia d'Illyrie », de 1989, éditée par P. Cabanes, Paris, 1993, ont envisagé de nombreux aspects de cette question. Ce n'est que récemment qu'on s'est intéressé à l'onomastique latine, aux relations entre le latin et l'illyrien, ainsi qu'entre le latin et le grec dans les communautés humaines où ces influences se superposent. L'influence de l'onomastique d'origine grecque était sans doute encore forte à l'époque romaine dans une région dans laquelle deux colonies grecques, Epidaune et Apollonia, avaient été fondées très tôt, mais elle fut adaptée à la manière romaine par ceux qui devinrent citoyens de Rome. À l'époque romaine, nombreux sont les noms grecs utilisés dans l'onomastique des inscriptions du *CIA*. Nous avons tenté de les mettre en évidence. Il est difficile d'apprécier la place de l'onomastique illyrienne qui subsiste aussi, mais il est intéressant d'identifier la présence des noms illyriens dans le *CIA*, par exemple Epicadus (*CIA* 210), Genthius (*CIA* 17), Pladomenus (*CIA* 75). Les travaux de G. Alföldy<sup>62</sup>, ont permis d'enrichir notre approche dans ce domaine, ainsi que ceux de H. Krahe<sup>63</sup>, et A. Mayer<sup>64</sup>; ils ont pu être mis en relation avec ceux des chercheurs albanais<sup>65</sup>,

Dans cette zone de contacts entre différentes civilisations, il est possible de remarquer qu'un certain nombre de *cognomina* de citoyens romains sont des ethniques qui font référence à des lieux d'Italie : un L. Cossinius Spoletinus (*CIA* 174) trouvé près d'Apollonia, un Claudius Faventinus (*CIA* 278) à Butrint, un L. Domitius Salentinus, (*CIA* 218) à Byllis<sup>66</sup> une Vibia Placentina (*CIA* 121) à Dyrrachium<sup>67</sup>. Le *cognomen* de ces hommes et de cette femme n'est peut-être pas une indication déterminante d'une *origo*, mais elle signale néanmoins un lien avec un lieu dont l'individu ou un membre de sa famille est originaire. Il existe aussi un ethnique dalmate, Tib. Clau-

<sup>62</sup> *Die Personennamen in der römischen Provinz Dalmatia*, Heidelberg, 1969.

<sup>63</sup> *Lexicon alt-illyrischen Personennamen*, Heidelberg, 1929.

<sup>64</sup> *Die Sprache der alten Illyrier*, I-II, Vienne, 1957-1959.

<sup>65</sup> Par exemple ceux de V. Toçi, « Données sur l'élément illyrien à Dyrrachium à la lumière des nouveaux témoignages archéologiques », *Studia Albanica*, 1972, p. 77-84 et V. Toçi, « Données récentes sur l'onomastique illyrienne », *Iliria*, 1986, p. 123-135.

<sup>66</sup> Cf. A.É. 1978, 767.

<sup>67</sup> Cf. V. Toci, *Iliria* 1, 1986, p. 126, n° 127.

dus Epetinus (CIA 66)<sup>68</sup>, ainsi que plusieurs autres ethniques grecs ou grecs d'Asie mineure, par exemple une Cloatia Corinthia (CIA 166), sur une inscription trouvée près d'Elbasan, un P. Licinius Eleuseinus (CIA 199) à Byllis<sup>69</sup>, un L. Brexius Chius (CIA 52) à Dyrrachium<sup>70</sup>.

La présence dans ces noms du nom de la cité de Dyrrachium montre qu'il a été utilisé à plusieurs reprises par les habitants comme *cognomen* et même comme *nomen* : Durrachinus ou Durra-china. Le choix de l'adjectif Durrachinus comme *cognomen* est observé dans une inscription pour désigner une femme de la *gens* Iulia qui s'appelle Iulia Durachina (CIA 96).

La particularité de choisir le nom de la cité de Dyrrachium comme *nomen* se trouve aussi dans la ville elle-même, avec deux exemples, un Lucius Dyrracinus Celer, qui porte un *cognomen* latin (CIA 105), et un Quintus Dyrracinus Phileros qui porte un *cognomen* grec (CIA 100). Il est plus étonnant d'identifier, à l'époque romaine, un individu portant Epidamnus dans son nom, adaptant le nom grec de la cité de Dyrrachium, Epidamne. Celui-ci a aussi été pris comme *nomen* ou comme *cognomen*. L'inscription recensée au CIL III 611 et au CIA 37 apparaît en effet, lacunaire. Il est possible que manquent le *praenomen* et le *nomen* ou seulement le *praenomen* d'un personnage qui s'appelle [...]Epidamnus Syrus, chevalier romain, patron de la colonie. Ce notable exerça à la fois des fonctions municipales puisqu'il fut édile et *duumvir quinquennalis* et des fonctions religieuses puisqu'il fut flamine et augure.

Nous pouvons observer qu'existe parfois la mention de l'*ethnos* d'origine dans la définition de l'identité de la personne, ce qui semble lié à un usage antérieur à l'arrivée des Romains. Un personnage est dit Parthinus, c'est à dire appartenant à un *ethnos* proche de Dyrrachium<sup>71</sup>, celui des Parthiniens (CIA 164) : *Lupus Primae libertus Parthinus*. Les Parthiniens constituent un peuple qui accepta le protectorat de Rome dès l'origine de celui-ci. Les Parthiniens habitent une région située au Sud de Dyrrachium dans la vallée du Shkumbi (le Genusus antique). Le nom Lupus est très utilisé dans la nomenclature indigène en Albanie et en Dalmatie. Il est aussi identifié dans d'autres inscriptions latines albanaises, particulièrement dans une inscription (CIA 76) où une femme Lupa est associée à un citoyen romain Tadius Hedistus dont elle est l'esclave. La mère de

<sup>68</sup> A.É. 1978, 744. Epetium est une cité de Dalmatie située près de Salona (cf. le *cognomen* Epetinus à Salona, CIL III, 2423 et 2388).

<sup>69</sup> Cf. N. Ceka, *Iliria* 2, 1987, p. 105-106, n° 68.

<sup>70</sup> Cf. CIL III, 12308.

<sup>71</sup> Cf. CIA 164 = A.É. 1966, 414.

Lupa porte un nom grec, Themis, le maître des esclaves, citoyen romain, porte un *cognomen* Hedistus, qui vient du grec, Hedistos. Les deux esclaves qui sont deux sœurs ont des noms thériophores, Lupa et Vrsa, qui sont des noms fréquemment utilisés en Illyrie<sup>72</sup>. Dans un milieu indigène hellénisé depuis longtemps, auquel s'imposa l'influence romaine, certains individus affirment une identité particulière en marquant le nom de leur cité ou de leur *ethnos*, en mettant l'accent sur leur *origo*. Quand le monde devint romain et qu'il fut unifié par un même droit, les indigènes devenus citoyens romains tentèrent peut-être d'affirmer ainsi ce qui les distinguait, en soulignant leur appartenance à un *ethnos* ou à une cité, en souvenir de la structure politique particulière antérieure d'un pays qui associait des *koina* et des villes de tradition cosmopolite sur un même territoire<sup>73</sup>.

Dans les colonies romaines de Byllis et de Buthrotum, la langue grecque continua d'être utilisée à côté du latin, non seulement dans les monuments des particuliers, mais aussi dans le cadre officiel. Il arrivait parfois qu'une inscription soit gravée de deux côtés, en grec et en latin. C'est particulièrement le cas de la dédicace aux Castores, sur les deux faces d'un monument très abîmé qui représentait deux cavaliers évoquant les Castores (CIA 30). L'utilisation des deux langues sur un même document officiel est intéressant aussi; c'est le cas pour l'inscription municipale d'Amantia (CIA 218) et pour une borne milliaire du IV<sup>e</sup> siècle trouvée dans la localité de Pecë (région de Saranda) sur la voie Phoinike-Onchesmus-Buthrotum (CIA 282). L'usage du bilinguisme et la richesse des inscriptions funéraires où se mêlent noms romains, noms grecs et noms de tradition illyrienne constituent un témoignage significatif des échanges culturels dans le territoire de l'Albanie d'aujourd'hui. La publication du corpus des inscriptions latines d'Albanie est aussi une contribution à l'histoire culturelle de cette partie du monde romain qui fut toujours une terre de rencontres.

Élizabeth DENIAUX

<sup>72</sup> A.É. 1978, 752. Sur l'inscription de Lupus Parthinus, cf. aussi Ladislav Vidman, «Voyage épigraphique à Elbasan», *Listy Filologické*, 85, 1962, p. 57-62; cf. L. Vidman, *op. cit.*, p. 61, sur l'abondance de noms thériophores en Illyrie. Nous pouvons remarquer d'ailleurs que, dans la zone adriatique, à Salona, *CIL* III, 2622, deux personnes sont aussi appelées Vrsa et Lupa dans la même inscription.

<sup>73</sup> Sur ces recherches, cf. É. Deniaux, «Onomastique romaine et onomastique indigène en Illyrie du Sud et en Epire», dans *Les noms de personnes dans l'empire romain*, Bordeaux, 2009 à paraître.